



"Les Conscrits de la 8"

## MÉMENTO

### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi de 9h à 11h et de 14h à 16h30  
Jeudi de 14h à 19h30  
Vendredi de 14h à 16h30  
Fermé le samedi.

### Fermeture estivale de la mairie

Le secrétariat de la mairie  
sera fermé au public du  
mercredi 1<sup>er</sup> août au  
vendredi 24 août inclus

## Édito



Chères MARCILLOISES,  
chers MARCILLOIS,

Enfin !  
Le chantier de la  
construction du groupe  
scolaire est commen-  
cé ainsi que celui de  
la route du centre du  
village. L'aspect "en  
friche" de notre centre

a complètement disparu laissant la place à un  
énorme chantier.

Après deux ans de lutte le maire et son conseil  
municipal sont heureux de vivre cette nouvelle  
agitation, début du développement nécessaire  
à l'avenir de notre village. Chacun va devoir  
se montrer patient, pendant une année les voi-  
sins vont subir la proximité des travaux, des  
camions, et des engins mais le résultat sera là  
pour la satisfaction de chacun.

Malheureusement la construction des bâtiments  
de SEMCODA va subir un important retard, des  
recours ont été déposés contre le permis accor-  
dé au constructeur. Il est  
à craindre la disparition  
du projet d'implantation  
d'un important cabinet  
de kinés et la commune  
va devoir s'endetter, en-  
core, pour remplacer la  
vente du terrain prévue  
dans le budget pour la  
construction de l'école.

Je vous souhaite à tous  
un excellent été, très en-  
soleillé.

**Votre Maire,  
André DUMOULIN**



## Une nouvelle secrétaire à la mairie

Françoise ENIUS, qui vous a chaleureusement accueillis à la mairie  
pendant 17 ans, vient de prendre une retraite bien méritée.



C'est pourquoi le lundi 11 juin, Samia Fehim a  
pris ses fonctions de secrétaire de mairie adjointe  
responsable de l'accueil auprès des habitants de  
la commune. Samia a 38 ans, habite à Gleizé et  
est maman de 4 grands enfants. Ancienne esthé-  
ticienne elle s'est reconvertie et a pu déjà pen-  
dant toute une année mettre son goût du contact  
et sa bienveillance au service de la population  
de Lozanne.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Marcilly d'Azergues !

## Fête de la Musique, 3<sup>ème</sup> édition



On était bien samedi soir sur l'es-  
planade de la mairie !  
Nous avons pu profiter de la dou-  
ceur d'une belle soirée d'été au  
cœur du village, dans un espace  
aménagé pour le plaisir de tous.  
Un avant-goût des vacances estiva-  
les...

La buvette et le stand « restauration » ont régalé les visiteurs. Et les  
deux groupes musicaux, Kyss&Wine et Goldorock ont enthousias-  
mé le public par la qualité de leur prestation.

Merci à la Commission Culture, au Comité des Fêtes et à la Confré-  
rie du Nœud du Vigneron d'avoir organisé la 3<sup>ème</sup> édition de la  
fête de la musique et de nous avoir permis de passer un excellent  
moment.

**Ghislaine GOUBEAU**



## PENAP / Rectificatif

Dans le P'tit Bull'tin Marcillois n° 10 de mars 2018, j'ai écrit : "MARCILLY s'est engagée dans le PENAP pour 3 ans ". C'est une erreur de ma part. Il convient de lire "MARCILLY s'est engagée dans la PENAP pour une durée indéterminée. Elle a approuvé pour 3 ans les actions mises en œuvre en faveur de l'agriculture et du territoire. Au bout de ces 3 ans ces actions, ou de nouvelles, seront votées à nouveau".

Je souhaite que les tensions actuelles s'apaisent. Chacun comprend bien que ne pas maîtriser l'avenir d'un terrain, qui vous appartient, est humainement difficile. Beaucoup de Marcillois sont dans cette situation. Cette remarque est également valable pour les élus qui ne sont pas libres, comme ils le voudraient, de leur choix pour l'avenir.

En réalité ce n'est pas le PIG ou la PENAP qui sont responsables de cette perte de maîtrise, c'est le P.L.U. découlant directement du code de l'urbanisme. MARCILLY a un territoire non constructible beaucoup plus grand que le PIG en vigueur actuellement. Pour qu'un changement notable puisse avoir lieu il faut que les lois françaises changent.

**André DUMOULIN**

## Commission Voirie

### Travaux pour l'année 2018

Ce p'tit bull 'tin est l'occasion pour les commissions bâtiments communaux et voirie, de porter à votre connaissance les travaux en cours ou à venir cette année, dans notre commune.

Le dossier de la création des nouvelles voiries du centre bourg avec l'ensemble de ses réseaux, à l'étude depuis plusieurs années se concrétise enfin, avec le début de la construction du groupe scolaire.



Plusieurs aménagements viennent d'être réalisés pour sécuriser les croisements chemin des Ronzières/route des Chères et impasse des Bottières/chemin de Janzé, ainsi que les abords du cimetière où des places de stationnement ont été tracées pour protéger les usagers et créer un

ralentissement de la vitesse à cet endroit. La réfection de certains marquages routiers dans Marcilly a été faite récemment et complétée par des panneaux de signalisation supplémentaires.

L'année 2018 devrait permettre l'achèvement des travaux d'amélioration de l'éclairage public. Cette deuxième tranche consiste à rénover les 30 lampadaires publics restants (hors lotissements privés) en remplaçant l'ensemble du matériel, dont les ampoules actuelles qui consomment beaucoup d'énergie, et les armoires de commande équipées de composants obsolètes.

Dans une logique de maintenance préventive, des travaux de rénovation de deux tronçons de canalisation d'eaux potables sont prévus encore cette année. Il s'agit de remplacer les tuyaux en fonte datant de 1939 situés route de Chazay et chemin de Champfort.

Concernant les installations communales, le site sportif a été sécurisé par l'installation d'une borne escamotable à l'entrée et le scellement des pierres. Le bardage du local sportif va être changé sur la façade ouest, pour une meilleure protection des intempéries. Pour information, la commune a signé une convention avec Lozanne pour la mise à disposition d'une balayeuse chaque jeudi après-midi. Elle sera également utilisée pour le désherbage mécanique afin de palier l'accroissement de la charge de travail des agents techniques, depuis le passage au "zéro pesticide".

**Les commissions bâtiments communaux et voirie sont à votre écoute.**



## Le Conseil Municipal des Enfants à l'Assemblée Nationale

Voyage à Paris du Conseil Municipal des Enfants, le 30 mai 2018 à l'Assemblée Nationale, organisé par la CCBPD et financé par la commune.

### Les enfants témoignent :

- **Noémi** : "J'ai été très impressionnée par la majestueuse bibliothèque du Palais Bourbon. Son histoire est très intéressante. Le grand couloir est magnifique !"
- **Marylou** : "L'assemblée Nationale est très impressionnante, notamment la bibliothèque qui est immense. De magnifiques statues se dressent devant nos yeux éblouis."
- **Luca** : "J'ai aimé prendre le TGV pour aller à l'Assemblée Nationale et j'ai appris qu'elle s'étend sur 4 hectares."
- **Garance** : "J'ai appris que le Président de la République n'a pas le droit d'aller au Palais Bourbon où se situe l'Assemblée Nationale."
- **Lune** : "J'ai adoré visiter l'hémicycle car c'est d'une très grande beauté. C'est là que sont votées les lois."
- **Lou** : "À l'Assemblée Nationale il y a 577 députés. Ils votent les lois et ils ont chacun un siège dans l'hémicycle."
- **Manon** : "On a vu l'hémicycle et j'ai bien aimé le voir en vrai. Il paraît très grand mais il est petit pour 577 députés."
- **Léonie** : "L'Assemblée Nationale est riche d'histoire et de beauté. Les peintures sur les murs sont magnifiques."

**Marie Jeanne GEFROY**

## Commission Ecocitoyens - Agenda 21



### Premier anniversaire et création de l'association "Action 21 Marcilly d'Azergues"

L'Agenda 21 de Marcilly d'Azergues, labelisé en mai 2017 a soufflé en ce début d'été sa première bougie.

Nous avons également le plaisir de vous annoncer la

création de l'association "Action 21 Marcilly d'Azergues" qui a pour objet de gérer les activités, les recettes et les dépenses de l'Agenda 21. Vous trouverez les statuts sur le site et le blog.

Lors de l'assemblée générale constituante les participants ont procédé à l'élection du bureau de l'association :

- Président : Patrick DEVERS
- Vice-Présidente : Jany LESEUR-ESCALA
- Trésorier : André BERGER
- Trésorier adjoint : Sylvain GOUBEAU
- Secrétaire : Annie GABOLDE
- Secrétaire adjoint : Jean-Louis RATAIL

Nous précisons que préalablement à l'élection, nous avons délibérément décidé que les élus au conseil municipal ne feraient pas partie du bureau.

Vous trouverez dans le « 4 pages » jaune ci-joint un résumé du bilan de cette première année officielle et sur le site et le blog, le détail de l'avancée des actions de l'Agenda 21 de Marcilly d'Azergues

Blog : <https://agenda21marcilly69.wordpress.com>

**Ghislaine GOUBEAU**





## Déclaration annuelle des ruches

Déclaration annuelle de ruches : Du **1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre**. La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

### Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- courriel : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

- téléphone : 01 49 55 82 22

**À noter :** pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2018).

**LE RNSA** (Réseau National de Surveillance Aérobiologique) vous informe sur l'AMBROISIE



Prévision de l'arrivée des pollens d'ambroisie: grâce à son réseau de mesure et à son modèle de prévision, le RNSA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique) informe de l'arrivée des premiers grains de pollen. À ce jour, et compte tenu des conditions météorologiques qui ont régné depuis le début de l'année, le modèle donne la date du 1<sup>er</sup> août pour le premier pic d'émission pollinique de l'ambroisie à feuilles d'armoise susceptible de provoquer sur la région lyonnaise un risque allergique non négligeable. Ces dates peuvent être avancées de 3 à 4 jours au sud de Lyon (moyenne vallée du Rhône), et retardées de 2 à 3 jours au nord de Lyon (Nivernais, notamment).

Plateforme Signalement - Ambroisie : l'ambroisie est une plante

envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous, c'est pour cela qu'une plateforme interactive de signalement a été mise en place en 2014 !

Tout le monde peut donc participer à la lutte en signalant toute présence d'ambroisie aux autorités locales, par quatre canaux différents, disponibles sur [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr) :

Par téléphone 0 972 376 888

Par mail [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)

Sur un site internet [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)

Sur une application Smartphone « Signalement-Ambroisie »

Les signalements effectués sont transmis « en direct » à la commune ou au référent ambroisie concerné qui coordonne les actions de lutte nécessaires pour éliminer l'ambroisie.

Contacts presse : Réseau National de Surveillance Aérobiologique, Le Plat du Pin, 69690 Brussieu ; 04 74 26 19 48 ; [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr) ; <http://www.pollens.fr>

**Patrick TISOPULOT**

## Liste des assistantes maternelles de Marcilly d'Azergues :

- Valérie ALBORGHETTI : 04 72 54 60 32 - 73 impasse Boniface,
- Nathalie BLANCHON : 04 78 43 78 33 - 156 chemin de la Ferrandière,
- Laetitia RABAUD - GALLMANN : 06 77 09 08 34 - Le Clos Gentil, route des Chères,
- Angélique LO PRESTI : 04 72 54 24 83 - 584 route de Neuville,
- Maryline PERRETON : 06 13 23 46 80 - 104 chemin des Ronzières

## Règlementation du bruit

Afin de ne pas compromettre les bonnes relations de voisinage, nous vous rappelons le règlement en vigueur sur la commune. Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers et susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tronçonneuse, tondeuse à gazon, perceuse, scie métallique et tout autre engin.... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

**Règlementation des feux :** nous vous rappelons que sur Arrêté Préfectoral, il est strictement interdit de faire des feux de broussailles, feux d'artifice et tout autre feu (brulage des déchets verts) durant toute l'année sur la commune.



## Accueil occasionnel dans nos crèches ...

Parents, il est possible de bénéficier d'un accueil occasionnel de votre enfant dans une des crèches de notre communauté de communes. L'accueil est considéré occasionnel lorsque les besoins de garde pour un enfant sont connus à l'avance, mais sont ponctuels et non récurrents. En revanche, occasionnel ne signifie pas épisodique. Cela veut dire que votre enfant pourra être accueilli sur une journée, voir une 1/2 journée par semaine (sans jour préalablement fixé de manière régulière mais en fonction des disponibilités de la crèche qui informe les parents intéressés quelques jours à l'avance). Cet accueil demande pour le bien-être de l'enfant de la régularité : il faut donc chaque semaine, voir tous les 10 jours maximum, que votre enfant fréquente la crèche pour y trouver un bienfait à son équilibre.

Attention : L'enfant doit être connu de la crèche (il doit y être inscrit et avoir connu une phase d'adaptation). Si ce mode de garde vous intéresse, contactez directement les directrices de crèche (cf coordonnées sur le site de la ccbpd [www.cc-pierresdorees.com](http://www.cc-pierresdorees.com)).

**Marie Jeanne GEFROY**





## Le retour de la classe en 9...10 ans plus tard !

Eh oui, les neuf sont toujours prêts à faire la teuf puisqu'un peu plus d'une vingtaine de personnes se sont retrouvées à servir le vin d'honneur des classes en 8.

Pour commencer la réunion, il fallait procéder au vote du bureau, toujours présidé par Christine DUPERRIER, assistée par le vice-président Christian FONTERET. Une nouvelle venue Gaëlle CHARME connue par la plupart des Marcillois assume le rôle de secrétaire aidée par Christian SERRE secrétaire adjoint, Dominique MICHELI trésorière avec Sylvain GOUBEAU trésorier adjoint.

Les dates de toutes les manifestations sont d'ores et déjà bloquées.

### Pour terminer l'année 2018 :

- Brocante le 7 octobre
- Bal des conscrits le 10 novembre
- Fête des lumières le 8 décembre

Alors, si vous voulez découvrir l'ambiance des conscrits et que vous êtes de la classe en 9, venez vous joindre à nous !

Vous pouvez nous contacter soit pas sms 06 43 87 68 60 ou par mail : marcilly.toujours9@gmail.com

**VIVE LA NEUUUUFFFFFF !**



## Quiz n°17

Comme dans les précédents bulletins, nous vous proposons de découvrir ou redécouvrir certains lieux de notre commune. Cet endroit très agréable à cette saison a été aménagé de plusieurs passerelles par certains volontaires de l'Agenda 21 pour permettre de randonner le long de notre rivière AZERGUES.

### Mais savez-vous quelle est la jonction possible en empruntant ce sentier ?

#### PHOTO QUIZ N° 17 :



Concernant le quiz précédent (P'tit Bull'tin d'Avril), il s'agissait du puits public dit "des cinq croix" construit en 1805. Il était alimenté par la nappe souterraine formée par les eaux d'infiltration du Verdun, comme celui créé dans les jardins au centre du village en 1901, de 12 mètres de profondeur et équipé d'une pompe (conservé à son emplacement à proximité de la mairie). Il faisait partie des nombreux puits du village, mais la plupart étaient privés.

## Forum des associations

Le 4<sup>ème</sup> forum des associations Marcilloise aura lieu le **samedi 8 septembre** à la salle des fêtes de 9h30 à 12h00. Chaque association pourra disposer d'une table, d'une grille d'exposition pour présenter ses activités. L'ASM sera présente pour prendre les inscriptions de ses adhérents 2018 / 2019.

Une buvette sera à disposition pour agrémenter la matinée et un pot de l'amitié clôturera ce forum.

**Le bureau du comité des fêtes**

# Agenda

## Juillet

### Samedi 7

Repas convivial - Société de Chasse  
Maison Communale

### Samedi 14

Bal populaire - Pompiers  
Caserne intercommunale à Lissieu

### Dimanche 29

AG - Coupe Jeanny - Journée conviviale  
Boules - Maison Communale

## Août

### Dimanche 5

Journée conviviale - Pêche - Salle Saint Emile

### Vendredi 24

Coupe Désiré - Boules - Maison Communale

### Dimanche 9

Barbecue - Classes en 5  
Maison Communale

### Vendredi 31

AG - Société de Chasse  
Salle de la Gare

## Septembre

### Samedi 1

Coupe Bois de Bout - Boules  
Maison Communale

### Dimanche 2

Messe à la Madone - Pairie

### Vendredi 7

Commémoration - Anciens Combattants  
Stèle chemin de profond

### Samedi 8

Forum des Associations  
Comité des fêtes - Salle des fêtes

### Dimanche 9

Ouverture de la chasse

### Dimanche 9

Barbecue des Classes 1 & 9  
Maison Communale

### Vendredi 14

RU Préparation de l'exposition 14/18  
Agenda 21 - Salle de la Gare

## Dimanche 16

Barbecue des Classes en 6  
Salle St Emile

## Dimanche 30

Rassemblement de véhicules anciens  
Comité des fêtes - Salle des fêtes

## Octobre

### Vendredi 5

AG Tennis - Salle de la Gare

### Dimanche 7

Vide-grenier des Classes en 9 - Village

### Lundi 8

Agenda 21 - Réunion trimestrielle  
Salle de la Gare





## Les Classes en « 8 » ont fêté les Conscrits !



**Le VENDREDI 20 AVRIL 2018 le soleil nous accompagne :** il a fait très chaud pour le défilé humoristique ou plutôt galactique de notre Classe en 8 qui ne lâchera pas le 7<sup>ème</sup> ciel ! La lune, la Terre, Saturne sont avec nous. La bande d'astronautes prête à s'envoler dans la 5<sup>ème</sup> dimension précédée d'une multitude de 10 ans transformés pour l'occasion en pluie d'étoiles ou de petits extra-terrestres. Pour finir la magie du défilé, des Pierrots jusqu'à 90 ans (vous auriez dû voir papy Blanchon et la mamy Pépin ! Extras) laisseront la sensation d'un instant de poésie. La lune sera portée par notre 20 ans pendant que la Pierrette Yvette sur le

char tentera une mélodie à sa guitare. Pierrots et la lune sont bien présents et feront un bel effet avant que les cosmonautes tirent les fusées dans le ciel à la recherche d'une planète du système solaire désignant chacune des Classes. Bravo Président ! Ca fonce droit dans le ciel avant de nous éblouir ! Et pour un clin d'œil encore plus poétique : Julie, classarde absente du groupe des cosmonautes nous apprendra que Baptiste est notre nouveau classard, un beau BB qui prend son envol dans le Monde du vivant. L'instant est particulier : il faudra lui raconter. La soirée se finira avec le bar à l'infini : c'est notre devise.





Nous en avons parlé depuis longtemps de ce **DIMANCHE 22 AVRIL 2018**. Nous avons même exploré le cosmos pour en arriver là. Nous avons traversé de nombreuses actions et toujours accompagnés de notre Astre préféré : le soleil.

Il faisait très beau ce matin des Classes à 8h30. Les classards étaient bien présents : le mot d'ordre était passé. Bruno seul a dû remonter récupérer son écharpe : le détail important pour signifier son appartenance au groupe. ! Gibus, cocardes, et bouquets pour les dames : tout y était. Regardez les photos.

Ensuite les classards, comme de coutume, sont entrés dans l'église : messe soigneusement préparée Belle messe nous avons eu ! Monsieur le curé était en conversation avec son Assemblée. Des textes, des chants, des messages lus : un recueillement et des sourires aussi.

La fanfare, les familles, les villageois, les classards et le soleil à son zénith : tout y était pour un moment de bonheur : les classards bien décidés à faire la fête. La vague prenait forme avant le départ pour le cimetière afin de déposer les gerbes pour les anciens combattants : ne perdons pas ces instants de mémoire : la liberté est un combat.

Les plus anciens étaient montés dans la 2 CV conduite par Rémy venu spécialement pour la journée : aventure qui les a secoués surtout avec la bande des soixante ans qui n'hésite pas à bousculer ! Rires, farandoles, chansons, mais surtout une envie d'être entraîné par la vague : ça vous traverse. Un tsunami parfois.

Vague à l'âme aussi pour les 9 qui ont servi l'apéro devant la salle St Emile. Ils ont marqué par leur brassard le soutien à l'un des leur, effondré par la douleur. Une pensée particulière pour Corinne accidentellement disparue.

L'air était lourd, les conversations allaient bon train. La fête était bien là, peut être d'une manière un peu particulière. Respect. Il n'était pas question de louper le passage à l'Auberge : la coutume a du bon. Moment toujours tort de chants collectifs : il y a du commun dans l'air. Il fallait écouter. Juste être présent. Merci à tous et salvons au passage le rythme de la famille Tétard qui ouvre le bar à l'infini.

14 h : l'appel des troupes avait retenti : les retardataires ont eu du mal à lâcher ce temps qui s'imprègne dans les mémoires. La salle des fêtes préparée, les serveurs se sont organisés pour nous servir un repas de qualité : beaucoup ont apprécié. Les DJ ont animé l'après-midi entre les plats chauds et les desserts. Belle ambiance !

Chacun a pu trouver son espace entre le dedans et le dehors : du plaisir, de belles rencontres, des jeux, il suffisait d'être ensemble. Une forme de 'lâché prise' pour les classards dont le Président a remercié l'équipe et les invités. Une belle journée il a souhaité : l'assemblée a suivi le rythme. Merci à tous.

Soirée autour de la soupe à l'oignon offerte par la Classe. Fatigués mais présents pour une trentaine, ils s'en souviendront.

Ces journées des Classes permettent aux générations de se rencontrer, d'être là, en collectif, de trouver sa place, de construire. Ne ratons pas ces événements. C'est une belle histoire. Marcilly détient une belle histoire. Les anciens peuvent vous la raconter.

Merci à tous pour avoir participé de près ou de loin, avec les moyens et le temps que chacun pouvait consacrer à la réalisation de ces belles journées. Expérience qui consolide. Guitou le sait bien. Baptiste l'apprendra.  
Nicole CHARLES

